

Avis d'adjudication

Le mercredi 4 avril 2001 à 11.00 heures il sera procédé à la mairie de Mersch (château) à l'ouverture de la soumission publique suivante:

a) objet des travaux:

Travaux de construction d'un chemin piétonnier le long du CR 123 Mersch-Goseldange

Réfection du chemin piétonnier au lieu-dit 'Rollinger Stee'

b) envergure des travaux:

- Décapage terre végétale 490 m³

- Déblai et mise en dépôt 780 m³

- Pose d'une file de pavés 1700 m¹

- Aménagement chemins: pavés 1200 m²

c) Durée prévisible des travaux

50 jours ouvrables

d) Début prévisible des travaux:

21 mai 2001.

Les travaux et fournitures qui font l'objet de la présente ont été dûment approuvées par l'autorité supérieure en date du 17/11/00 no. 231 /00/CAC

Une visite des lieux (non obligatoire) est prévue pour mercredi 28 mars 2001 à 11.00 heures. Rendez-vous sur le parking (au CR123) du nouveau parc communal à Mersch.

Les documents de soumission sont à la disposition des intéressés sur commande par fax ou courrier au bureau d'étude Carlo Mersch Ingénieur-conseil 41 rue de Hesperange L-5959 Itzig Fax 366899 à partir du 23 mars 2001. Prière de réserver les documents au moins deux jours ouvrables avant de les retirer. Il ne sera pas procédé à des envois de bordereaux

Les soumissions conformes aux prescriptions de l'article 42 du règlement grand-ducal du 10 janvier 1989 portant exécution du chapitre 2 de la loi du 4 avril 1974 concernant le régime des marchés publics de travaux et de fourniture et portant inscription "soumission pour ..." doivent se trouver au secrétariat communal de Mersch avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Mersch, le 16 mars 2001

Le collège des bourgmestres et échevins:

M. Erpelding Marcel bourgmestre

M. Henkel Albert échevin

M. Adam Claude échevin

Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports

Education différenciée

Offre d'emploi

L'Education différenciée se propose d'engager pour les besoins du Service de Gui-

dance de l'Enfance de Remich **un psychologue diplômé (m/f)**

à mi-temps pour une durée déterminée de trois mois au moins à partir du 15 avril 2001

Les intéressés sont priés d'adresser leur candidature avec pièces à l'appui au service de l'Education différenciée, 34, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, pour le 30 mars 2001 au plus tard.

Ministère des Travaux Publics Administration des Bâtiments Publics Division des Services Spéciaux

Avis d'adjudication

Le **lundi 14 mal 2001** à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

Les installations électriques passerelle à exécuter dans l'intérêt de l'Aérogare à Luxembourg/ Findel - Terminal Petits Porteurs.

Envergure de l'objet

1 tableau électrique secondaire (arrivée 3 x 100 A):

- 189 réglettes étanches 1 x 58 W

- 350 m chemin à câbles

- 3800 m câbles 3 x 2,5 mm²

- 2000 m câbles 3 x 4,0 mm²

- 2800 m câbles 3 x 4,0 mm²

- 3400 m câbles 3 x 10,0 mm²

- 400 m câbles 5 x 25,0 mm²

Division en lots: non

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires

La mise en service des installations est prévue pour le 22 avril 2002.

La durée des travaux sur place est de 60 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics

"Soumissions"

Boîte Postale 112

L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 323

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration **au plus tôt le jeudi 22 mars 2001.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les installations électriques passerelle à exécuter dans l'intérêt de l'Aérogare à Luxembourg/ Findel - Terminal Petits Porteurs**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

gare à Luxembourg/ Findel - Terminal Petits Porteurs doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été transmis le 19 mars 2001 au Supplément du Journal Officiel des CEE aux fins de publication.

Luxembourg, le 16 mars 2001

La Ministre des Travaux Publics Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Travaux Publics Administration des Bâtiments Publics Division des Services Spéciaux

Avis d'adjudication

Le **mercredi 25 avril 2001** à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

Les installations électriques alimentation 400 HZ à exécuter dans l'intérêt de l'Aérogare à Luxembourg/ Findel - Terminal Petits Porteurs.

Envergure de l'objet

- 9 unités d'alimentation électrique 400 Hz 60 kVa à encastrer dans le tarmac

- 2 convertisseurs rotatifs 3 x 400/230 V 50 Hz - 3 x 200/115 V 400 Hz 150 kVa à installer dans un local technique

- 1 tableau de distribution 400 Hz

- 1 tableau de distribution 50 Hz

- 5.000 m de câbles d'alimentation 400 Hz

- 5.900 m de câbles d'alimentation 50 Hz

Division en lots : non

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires

La mise en service des installations est prévue pour le 16 novembre 2001.

La durée des travaux sur place est de 50 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics

"Soumissions"

Boîte Postale 112

L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 323

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration **au plus tôt le jeudi 22 mars 2001.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-du-

cal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les installations électriques alimentation 400 HZ à exécuter dans l'intérêt de l'Aérogare à Luxembourg/ Findel - Terminal Petits Porteurs**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été transmis le 19 mars 2001 au Supplément du Journal Officiel des CEE aux fins de publication.

Luxembourg, le 16 mars 2001

La Ministre des Travaux Publics Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Travaux Publics Administration des Bâtiments Publics Division des Travaux Neufs

Avis d'adjudication

Le **vendredi 11 mal 2001** à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

1) les travaux de structure métallique - Passerelle Phase 1

2) les travaux d'enveloppe couverture - Passerelle Phase 1

dans l'intérêt de l'Aérogare à Luxembourg/Findel - Terminal Petits Porteurs

Envergure de l'objet

Lot Structure

95 tonnes d'acier de charpente métallique légère

360 m² de plancher acier béton

Lot Enveloppe

800 m² de couverture isolée en bac d'aluminium

320 m² de vitrage isolant à haute performance thermique

100 m² de protection solaire en aluminium

Les travaux sont adjuges en bloc à prix unitaires pour chaque corps de métier séparément

Le début des travaux est prévue pour octobre 2001 pour le lot structure et pour décembre 2001 pour le lot enveloppe.

La durée des travaux est de 120 jours ouvrables pour le lot structure (études et travaux) et de 160 jours ouvrables pour le lot enveloppe (études et travaux).

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics

"Soumissions"

Boîte Postale 112

L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 323

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration **au plus tôt le jeudi 22 mars 2001.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-du-

cal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les installations électriques alimentation 400 HZ à exécuter dans l'intérêt de l'Aérogare à Luxembourg/ Findel - Terminal Petits Porteurs**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été transmis le 19 mars 2001 au Supplément du Journal Officiel des CEE aux fins de publication.

Luxembourg, le 16 mars 2001

La Ministre des Travaux Publics Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Travaux Publics Administration des Bâtiments Publics Division des Services Spéciaux

Avis d'adjudication

Le **mardi 15 mal 2001** à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

La fourniture et l'installation de tapis roulants - Passerelle - à exécuter dans l'intérêt de l'Aérogare à Luxembourg/ Findel - Terminal Petits Porteurs.

Envergure de l'objet

2 tapis roulants ayant les caractéristiques suivantes:

- longueur: 86,40 m; - largeur: 1,00 m

- angle d'inclinaison: 1,89 degrés - vitesse: 0,65 m/sec

Les travaux sont adjuges en bloc à prix unitaires

La mise en service des installations est prévue pour le 29 avril 2002.

La durée des travaux sur place est de 50 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics

"Soumissions"

Boîte Postale 112

L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 323

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration **au plus tôt le jeudi 22 mars 2001.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-du-

cal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour la fourniture et l'installation de tapis roulants à exécuter dans l'intérêt de l'Aérogare à Luxembourg/Findel - Passerelle -.**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été transmis le 19 mars 2001 au Supplément du Journal Officiel des CEE aux fins de publication.

Luxembourg, le 16 mars 2001

La Ministre des Travaux Publics Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Travaux Publics Administration des Ponts et Chaussées Division des Services Régionaux à Diekirch Service Régional de Wiltz Commune de Rambrouch

Avis d'adjudication publique

Le 4 avril 2001, à 10.00 heures, il sera procédé au bâtiment des Ponts et Chaussées, 27, rue du Château à L-9516 Wiltz (tél. 957524), à l'ouverture de la soumission relative aux travaux suivants:

Raccordement de la ferme Misère aux réseaux d'eau, d'électricité et de télécommunication de la localité de Bilsdorf.

(approbation ministérielle N° 912 / 000500)

La réalisation comprend:

Travaux d'infrastructure
Réservoir d'eau de 15 m³
Conduite d'eau en PVC DN80 sur 1150 m'
Cablages souterrains sur 1250 m'

Les documents de soumission sont à la disposition des intéressés audit bâtiment les jours ouvrables de 8 à 12 heures.

Le début des travaux est fixe au: printemps 2001

Délaï des travaux: 40 jours ouvrables

Une visite des lieux se fera le 23 mars 2001 à 15.00 heures.

Lieu de rendez-vous: Ferme "Misère"

Les soumissions sont à remettre à Monsieur le préposé du service régional de Wiltz à l'adresse susmentionnée conformément aux stipulations du cahier général des charges du 02 janvier 1989.

Wiltz, le 15 mars 2001

La Ministre des Travaux Publics Erna Hennicot-Schoepges